



Évaluation « Sans peur chez toi » pour les années 2017 à 2024 Prévention dans le domaine des soins (PDS01.071)

Executive Summary du Rapport final

Auteurs

- B. Eich-Stierli, ZHAW, Département Angewandte Psychologie.
- A. von Wyl, ZHAW, Département Angewandte Psychologie.

Responsable de projet de l'évaluation chez Promotion Santé Suisse

- Beatrice Annaheim

Évaluation à l'attention de Promotion Santé Suisse

Berne, 05. novembre 2024

Ce document est une traduction libre en français à partir de la version originale en allemand. En cas d'ambiguïté ou de divergence dans le contenu entre cette version et l'originale, seule la version originale en allemand fait foi.



Le rapport final d'évaluation porte sur le projet « Diffusion de Sans peur chez toi. Élevons notre voix pour une éducation non violente » (Sans peur chez toi), soutenu par Promotion Santé Suisse dans le cadre de la stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles 2017-2024 (stratégie MNT). Ce projet a été attribué au domaine de soutien IV, dont l'objectif est de diffuser les offres existantes dans le domaine d'intervention I. Ce dernier vise principalement (1) à créer de nouvelles interfaces entre les secteurs sanitaire et communautaire (écoles), (2) à promouvoir la collaboration et l'interprofessionnalité et (3) à accroître l'autogestion des groupes vulnérables. Le projet Sans peur chez toi a été lancé en 2011 par le National Coalition Building Institute Suisse (NCBI). Il cible les élèves de 10 à 17 ans et poursuit les objectifs suivants : aborder le thème de la violence domestique dans le setting des écoles au travers d'ateliers d'une demi-journée, d'activités de groupe et de manifestations de clôture (projets locaux) ainsi que faciliter l'accès aux offres de soutien.

Le rapport final répond aux questions d'évaluation prédéfinies par Promotion Santé Suisse. Les principaux instruments d'évaluation utilisés étaient (1) une auto-évaluation par NCBI, (2) des sondages en ligne (2020 ; 2022) avec des professionnel-le-s de Suisse alémanique et de Suisse romande, (3) des protocoles d'observation, (4) des entretiens individuels et de groupe avec des professionnel-le-s, des enfants et des adolescent-e-s ainsi que (5) des analyses de documents.

En résumé, 123 projets locaux Sans peur chez toi (dont 90 dans les écoles et 33 dans les semestres de motivation et les foyers) ont pu être mis en œuvre dans un total de 11 régions cibles et cantons de Suisse alémanique et romande. Le NCBI a obtenu le soutien de 124 personnes clés et multiplicateur-trice-s, principalement issu-e-s des domaines travail social, scolaire, sanitaire et communautaire. Dans le but de développer la multiplication par les pair-e-s et la mise en réseau avec les centres de consultation pour les victimes, le projet a été élargi au groupe cible des foyers et des adolescent-e-s en semestre de motivation. Plusieurs conférences et webinaires ainsi qu'un coaching, organisés au terme du projet, ont permis d'élargir les connaissances des professionnel-le-s, notamment en matière de travail social en milieu scolaire. Ces données attestent l'impact du projet sur le niveau de connaissances et de sensibilisation tant des enfants et adolescent-e-s que des professionnel-le-s impliqué-e-s dans les projets locaux, concernant les droits de l'enfant et les offres de soutien. Au cours du projet, le thème de la violence domestique a également été abordé dans les écoles, permettant ainsi d'atteindre un plus grand nombre d'enfants et d'adolescent-e-s. Les personnes concernées ont été par ailleurs plus souvent encouragées par les professionnel-le-s à solliciter les offres de soutien. De nouvelles interfaces entre le système de soins et les écoles ont vu le jour grâce aux conférences et aux webinaires. La décision du Parlement d'inscrire en 2022 les principes de l'éducation sans violence dans le code civil a en outre apporté de l'eau au moulin du projet. De plus amples efforts sont cependant nécessaires pour accroître la qualité de vie des enfants et des adolescent-e-s et réduire les besoins de prise en charge. Il s'agirait notamment de renforcer les processus et postures des professionnel-le-s en contact direct avec les enfants en âge préscolaire afin de garantir une gestion adéquate lorsque le bien de l'enfant est menacé. Comme la couverture des coûts du projet Sans peur chez toi n'est pas garantie, le NCBI reste tributaire d'un financement à long terme.